

# Le Grand Cormoran : un hôte parfois indésirable en Bretagne

PAR [ISABELLE LECA](https://www.lechasseurfrancais.com/auteur/ileca) [HTTPS://WWW.LECHASSEURFRANCAIS.COM/AUTEUR/ILECA](https://www.lechasseurfrancais.com/auteur/ileca) 31 DÉC 2023 MIS À JOUR LE 31 DÉCEMBRE 2023



« En 20 ans, je suis passé de 20 à 5 tonnes de poissons dans mes étangs, c'est une véritable guerre contre les cormorans, mais les batailles sont perdues les unes derrière les autres », c'est le cri du cœur d'un pisciculteur qui tient à son anonymat. Car le grand cormoran c'est un peu un sujet tabou en Bretagne, il est partout mais personne ne veut en parler ouvertement. Découvrez notre enquête.

La Bretagne est un peu la terre d'origine du Grand Cormoran, oiseau indissociable des milieux maritimes. Mais voilà ses effectifs, qui étaient d'un millier au milieu du XX<sup>e</sup> sc, sont en constante augmentation depuis sa protection au niveau Européen en 1979 ce qui ne va pas sans poser des problèmes car pour certains il menacerait la biodiversité des milieux aquatiques qu'il colonise sans vergogne. En Bretagne tous les plans d'eau et rivières sont directement impactés par la présence de cet oiseau. Un impact non négligeable car il consomme en moyenne 300 à 500 gr de poissons par jour, plus de 800 gr en période d'élevage des jeunes (MEEDDAT- MNHN).

Présent dans le monde entier (sauf en Amérique du Sud et en Antarctique), on distingue 5 populations de grand cormoran en Europe dont deux concernent directement la France, l'une plutôt marine de l'Atlantique Nord et une plus proche des milieux d'eau douce. L'interdiction du ramassage des œufs de cormoran pour consommation au Danemark et aux Pays-Bas, puis sa protection en 1979 dans le cadre de la directive

européenne, ont entraîné un développement sans précédent de cette espèce, et par conséquence sa prolifération en France. Les données du baguage montrent que des oiseaux irlandais, gallois et anglais hivernent essentiellement sur les côtes atlantiques bretonnes, et des nicheurs norvégiens atteignent parfois le nord de la France.

## **Le grand cormoran en Bretagne**

Dans les Côtes d'Armor, la Fédération de Pêche procède depuis 10 ans à des comptage chaque année à date fixe (en décembre) sur l'ensemble du département. « *L'effectif est constant, entre 650 et 750 grands cormorans comptabilisés chaque année. Il y a quelques oiseaux sédentaires, mais sinon ils sont essentiellement migrateurs.* », explique Frédéric Bousquié, directeur de la FDP. Le problème c'est que cette population hivernale trouve le gîte et le couvert très agréable ce qui a un impact direct sur la faune car c'est aussi à cette période qu'il y a des empoisonnements et que la prédation du grand cormoran se déroule durant la période d'acclimations des poissons. Alors quelle solution ? la régulation ? : « *on ne peut plus le réguler depuis plusieurs années, les arrêtés préfectoraux sont systématiquement attaqués par des associations et retoqués ... les effaroucheurs, ça a plus ou moins du succès, les oiseaux s'y habituent, on a aussi essayé d'installer des câbles au-dessus des plans d'eaux de faibles profondeurs, ça marche un peu mieux. Pour l'instant la meilleure solution consiste dans un système de cage immergée dans les plans d'eaux, ça permet aux poissons de s'y réfugier* ». Dans le Finistère le sujet est tabou, à la Fédération de Pêche on nous a clairement répondu : « *nous n'avons rien à dire sur le grand cormoran* ».

## **Une omerta que l'on retrouve aussi dans le monde de la pisciculture.**

« *Nous ne communiquons pas sur ce sujet, c'est une consigne de notre syndicat, voyez directement avec eux* » nous répond Valérie Le Pennec, piscicultrice dans les Côtes D'armor. Au Syndicat des pisciculteurs bretons, Clémence Gariglietti est plus ennuyée qu'autre chose : « *nous n'avons aucune donnée sur le grand cormoran, voyez plutôt l'Association Française des Professionnels de la pisciculture d'Étang* ».

Nous avons enfin trouvé un pisciculteur qui a accepté de nous répondre mais à une seule et unique condition : garder son anonymat « *je ne veux pas être la cible des animalistes* ». Pour lui le grand cormoran est une plaie : « *en 20 ans sur mes étangs, je suis passé de 20 tonnes de poissons à 5 tonnes. J'ai été obligé d'abandonner la pisciculture sur les grands étangs, je ne travaille plus que sur des petits plus facile à protéger. Les filets c'est bien, mais si on veut ne pas avoir d'impact sur les autres oiseaux (canards, poules d'eau) il faut des grosses mailles et certains cormorans passent à travers. En dehors de la prédation il faut aussi prendre en compte le stress du poisson, et un poisson stressé c'est aussi un poisson qui développe des maladies, comme celle du sommeil chez la carpe* ».



## Les études sur l'alimentation du grand cormoran :

Plusieurs études se sont penchées sur la prédation du Grand Cormoran. La dernière très complète a été menée en 2021 par l'observatoire des poissons migrateurs de Bretagne et Seine-Normandie Migrateurs pour estimer [l'impact du grand cormoran](#) sur les salmonidés migrateurs sur le Léguer (Bretagne) et l'Arques (Normandie). La conclusion de cette étude est que le Grand cormoran a une stratégie alimentaire plutôt généraliste adaptée aux sources disponibles à proximité. Ces sources sont variées, marines et/ou dulcicoles en fonction de la localisation du dortoir. Les salmonidés entrent dans le régime alimentaire de l'oiseau mais comme pour les autres espèces, ils sont probablement consommés de façon opportuniste.

*« Les pêcheurs sont incapables de chiffrer le préjudice imputable au grand cormoran, et il faudrait sur la base de supposition accepter sa régulation ? ». Jean Noël Ballot, ornithologue et administrateur de Bretagne Vivante en Finistère ne dresse pas le même portrait de cet oiseau : « il se nourrit essentiellement de petits poissons blancs, et lui mettre sur le dos le mauvais état des populations d'espèces de poissons menacés comme le saumon, ou l'anguille, dans les eaux libres, c'est une solution de simplicité. Ce sont les pratiques humaines qui en sont la cause, l'agriculture intensive et ses rejets, les pollutions multiples, le braconnage et la pêche intensive font beaucoup plus de dégâts que le grand cormoran. Le grand cormoran est tout naturellement en train de reprendre la place qui était la sienne ».*

## Le problème de la confusion entre grand cormoran et ... grand cormoran, sans oublier le cormoran huppé :

Dans le Finistère on ne connaît que trop ces différences. Il faut dire que le grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) se divise en 3 sous espèces, dont 2 sont présentes en France : le Grand Cormoran d'Atlantique (*phalacrocorax carbo carbo*) espèce entièrement protégée et le grand cormoran continental (*Phalacrocorax carbo sinensis*) qui est susceptible de régulation et seul l'angle à la base du bec permet de différencier ces 2 sous espèces. Enfin pour ajouter à la confusion il faut aussi compter sur le cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*), lui aussi protégé, difficilement différenciable en vol avec les grands cormorans.

Avec le grand cormoran, mais aussi le héron, la pisciculture doit faire face à des prédateurs redoutablement efficaces dans leurs méthodes de pêche. Des oiseaux intelligents qui savent se jouer des mesures de protections installées sur les plans d'eau. C'est un combat inégal face aux mesures protectionnistes Européennes. Comme le loup, et l'ours, qui sont en train de signer le déclin de l'activité du pastoralisme, le grand cormoran



va-t-il signer celui de la pisciculture ?

## **Le saviez-vous ? pourquoi le cormoran n'a pas de plumage totalement imperméable ?**

Sa glande uropygienne (glande située près du croupion, qui sécrète une huile imperméabilisante) est atrophiée. Du coup ses plumes s'alourdissent d'eau et c'est pour cela qu'il peut plonger plus profondément que d'autres oiseaux pêcheurs. Mais il est obligé de rester perché de longues heures, les ailes déployées pour les sécher. La légende dit que c'est pour le punir d'avoir eu une mauvaise conduite au bord de l'arche de Noé que ce dernier lui aurait retiré sa glande, et même donné sa couleur noire ... qui lui a valu son nom de corbeau de mer. Son nom vient de deux mots de vieux français : corp (corbeau) et marenc (de mer) qui donnaient cormareng au 12<sup>e</sup> sc.

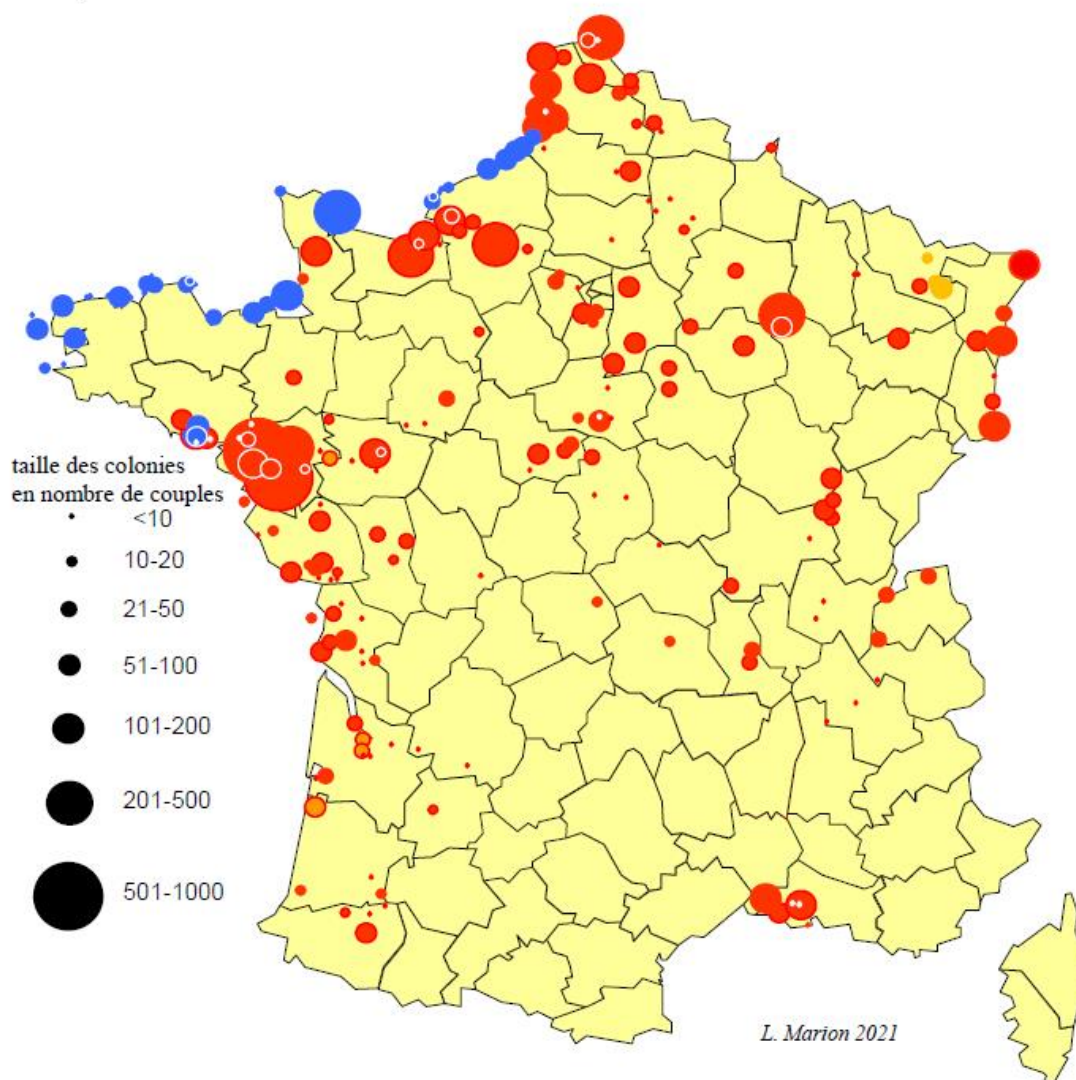
## **Le Grand Cormoran en chiffres :**

115 127 : c'est l'effectif du grand cormoran hivernant en France issu du comptage trisannuel d'hiver (+ 8,3 % par rapport à 2018), répartis sur 93 départements.

1<sup>er</sup> département avec la plus grande population : le Pas de Calais avec 7 902 oiseaux, suivi par les Bouches du Rhône : 4 559.

11 136 couples nicheurs issu du comptage tri annuel de printemps (+ 16,41 % de progression en 3 ans) répartis dans 221 colonies, sur 55 départements. La Vendée arrive en tête avec 13 colonies de cormorans nicheurs, suivie de la Loire Atlantique (11) et les Côtes d'Armor ( 10).

300 à 500 gr : c'est la consommation moyenne quotidienne en poisson d'un grand cormoran



*Figure 3 : Carte de répartition des colonies de Grands cormorans en France en 2021. En bleu, colonies côtières, en rouge, colonies continentales, en orange colonies estimées.*

Source : Ministère de la Transition Ecologique, Direction de l'Eau et de la Biodiversité  
SESLG-Université Rennes I-CNRS-MNHN

### 3 questions à Claude Roustan, président de la Fédération Nationale de Pêche

- Le Chasseur Français : après l'arrêté du 19 septembre 2022 suspendant les [dérogations de régulation de grand cormoran en eaux libres](#) crédit photo : Isabelle Leca, où en est-on ?
- Claude Roustan : la FNPF continue de faire pression pour retrouver l'[autorisation de ces dérogations](#), je pense que Bérangère Couillard (NDR l'interview s'est faite avant le changement à la tête du secrétariat d'État de la Transition écologique) nous écoute. L'état nous demande des éléments pour justifier l'impact des grands cormorans, nous avons actuellement 4 fédérations pilotes qui font des études pour démontrer l'impact du grand cormoran sur les populations piscicoles : l'Aude, la Haute Loire, le Lot et Garonne et les Vosges.
- Le Chasseur Français : quel impact a le grand cormoran ?
- Claude Roustan : l'impact de la prédation est énorme dans certains secteurs, c'est impressionnant. Mais il n'y a pas que l'impact sur la faune aquatique, il y a aussi toute l'économie qui tourne autour. Et puis moins de poissons, c'est moins de pêcheurs, moins d'implication de ces derniers dans les projets de préservation et de restauration des milieux aquatiques. Le grand cormoran c'est une atteinte à la biodiversité.
- Le Chasseur Français : quelle serait la solution ?
- Claude Roustan : avoir des études pour démontrer la réelle prédation sur les espèces piscicoles emblématiques. Le ministère accorde une importance prédominante au bon état des cormorans en dépit de celui d'espèces piscicoles tout aussi protégées telles que saumons, anguilles, brochets.... Il faut lui montrer scientifiquement la réalité de l'impact de cet oiseau, et ce sont les études qui le démontreront.